

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE 14 avril (14/04/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 avril, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,
M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, Mme Jessie COTTINET, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**,
Mme Danièle PAPUGA (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Jean-Christophe THIERS (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), M. Frédéric GENRIES (représenté par Madame Jessie COTTINET), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Madame Claudine MATALA), M. Robert DUPARC (représenté par Monsieur Ignace VELA), Mme Marie CAVALIE (représentée par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,
M. Soufiane ACHCHTOUI, **Conseiller Municipal**.

Monsieur SEGARD est nommé secrétaire de séance.

26 – 14 avril 2022

26. Politique de la Ville – financements dans le cadre de l'appel à projets 2022

Rapporteur : Madame MATALA.

Vu la loi de programmation pour la ville et cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu la signature du contrat de ville du 10 juillet 2015,

Considérant que la programmation 2022 représente pour la Ville de Moissac un engagement financier de **75 170** euros.

Considérant que les actions retenues bénéficient par ailleurs de co-financements (Etat, CAF, Conseil Départemental, Communauté de Communes) dans le cadre de leurs compétences propres et conformément aux axes stratégiques et opérationnels du contrat de ville 2015/2023.

Considérant que pour chaque action financée par la Ville de Moissac, l'association promotrice du projet fait parvenir à la collectivité et aux services de l'Etat, un bilan des actions réalisées avant le 30 juin de l'année suivante (CERFA N°15059-02).

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 25 voix pour et 6 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET,
DUPARC, LORENZO, VELA),

APPROUVE l'attribution de subventions à diverses associations ayant vocation à agir sur les territoires prioritaires au titre de la politique de la ville, pour un montant de **62 370 €** selon la répartition suivante :

- Subventions pilier cohésion sociale : **59 370 €**
- Subventions pilier emploi et développement économique : **2 000 €**
- Subventions pilier cadre de vie et renouvellement urbain : **1 000 €**

APPROUVE l'attribution d'une subvention à hauteur de **12 800 €** dans le cadre de la subvention d'équilibre du CCAS pour les actions spécifiques au titre de la politique de la ville selon la répartition suivante :

- Bourse au Permis de conduire (pilier emploi et développement économique) : **2 800 €**
- Service d'Accompagnement Social à la Mobilité (SASM) (cadre de vie et renouvellement urbain) : **10 000 €**.

Le tout représentant un montant total de : 75 170 €

ACTIONS TERRITORIALISEES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

PILIER COHESION SOCIALE

AFTRAM	Accompagnement à la scolarité	2 000 €
ALPHA FITNESS	Amélioration et équipement de machines et accessoires de musculation pour une salle de sport	3 000 €
BOUGER POUR S'EN SORTIR	Stages sportifs et culturels	1 000 €
BOXING CLUB MOISSAGAIS	Intégration sportive et sociale des jeunes grâce aux valeurs de la boxe	1 000 €
CCAS FESTIVITES DU XVII EME A MOISSAC	Mise en place d'animations intergénérationnelles historiques	10 550 €
CIDFF	Renforcer l'accès aux droits des publics des publics fragiles qui résident en QPV de Moissac	500 €
COMMUNE DE MOISSAC	Programme de Réussite Educative (PRE)	32320 €
CONFLUENCES FOOTBALL CLUB	Favoriser l'insertion sociale par la pratique du football, des enfants et de leur famille, qu'ils soient primo-arrivants ou issus de famille défavorisées	4 000 €

DANSE LOISIRS	Eveiller la curiosité des arts majeurs au travers d'un spectacle de danse et de stages de découverte	1 000 €
TOUR DE JEU	Ludothèque géante mensuelle	1500 €
UFOLEP	Mise en Place de formations PSC1 pour les personnes résidant en QPV	1500 €
UFOLEP	Le sport vecteur de cohésion sociale	1 000 €

PILIER EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CCAS	Bourse au permis de conduire	2 800 €
CIDFF	Insertion professionnelle des femmes	500 €
EPICE 82 - TAPAJ	Programme d'insertion spécifique permettant aux consommateurs de substances psychoactives issus des QPV d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle	1 000 €
JOB IRL	Accompagnement des jeunes des quartiers prioritaires de Moissac dans la découverte du monde professionnel	500 €

PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

MONTAUBAN SERVICES	Plateforme solidaire d'aide à la mobilité	1 000 €
CCAS	Service d'Accompagnement Social Mobilité	10 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte et document en relation avec la présente délibération.

DIT que cette dépense sera effectuée à partir de crédits prévus à cet effet au budget de 2022 de la Commune de Moissac.

Pour copie conforme
Moissac le 15 avril 2022

Le Maire,

Romain LOPEZ



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :